

Image not found or type unknown



nom patronyme utilisé dans un logiciel

Par **pearlperle**, le **17/03/2022** à **14:08**

Bonjour,

Mon employeur avec le concours d'une entreprise informatique va créer un logiciel avec l'organigramme de ma direction

Les différents échelons de la hierarchie seront mentionnés par une mission (directeur de.. sous directeur . etc) sans le nom du responsable , sauf à mon echelon ou il est prévu de mentionner les noms de famille des responsables cad le mien et celui d'un collègue .

J'ai demandé à ce que mon nom ne soit pas mentionné mais j'ai eu une refus.

Je ne suis pas d'accord, puis je m'y opposer?

Merci de votre prochaine réponse

I

Par **Zénas Nomikos**, le **19/03/2022** à **16:48**

Bonjour,

je cite :

[quote]

le RGPD (Règlement UE relatif à la protection des données à caractère personnel) implique par ailleurs que pour utiliser une donnée qui vous est personnelle il faut que vous en soyez informé et votre consentement est en principe requis.

[/quote]

Source :

<https://www.juritravail.com/Forum/Convention-collective-Reglement-Interieur/conseil-juridique/le-nom-prenom-sur-le-net/id/1421204>